



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 39470

Texte de la question

M Roland Huguét appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la situation des sites informatiques des établissements scolaires en particulier dans les collèges et lycées. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat, dans le cadre du plan informatique pour tous, et des collectivités territoriales région et département, agissant complémentairement, la plupart des établissements sont sérieusement dotés. Ces sites informatiques fonctionnent bien souvent de façon remarquable grâce à l'aide apportée aux professeurs par du personnel occasionnel formé et compétent. De façon à pérenniser ces actions, il lui demande s'il envisage de créer les postes d'animateurs de centre informatique comme cela avait été fait pour les documentalistes.

Données clés

Auteur : [M. Huguét Roland](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39470

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1723